



COMMUNE  
D'URT

## DEMANDE DE PRET DE MATERIEL ASSOCIATIONS

Date de la demande :

**UTILISATEUR :**

Adresse :

Code Postal                      Ville

Téléphone

Date du prêt :

Date de retour du matériel :

Lieu de destination du matériel :

**CONDITIONS DU PRÊT :**

Le matériel sera impérativement retiré en présence d'un responsable de la municipalité et restitué dans les mêmes conditions, et ce le jeudi entre 10h45 et 11h15 sur rendez-vous à l'Espace Culturel et Sportif JEAN CASTAINGS.

Ce matériel sera utilisé exclusivement par des Urtois et pour des manifestations qui auront lieu sur le village.

**TARIF** : gratuit pour les associations

**Perte ou détérioration** : Remplacement à la charge de l'utilisateur.

**Retour :**

Le matériel sera retourné propre, en bon état, et ce, le mardi entre 8h00 et 9h00 sur rendez-vous à l'Espace Culturel et Sportif JEAN CASTAINGS.

***En aucun cas, ce matériel ne devra être prêté directement à QUICONQUE ; sauf accord du responsable du matériel (coordonnées ci-dessous).***

**RENSEIGNEMENTS** : Espace Culturel et Sportif JEAN CASTAINGS

**TEL**: 06 31 55 57 83 **MAIL** : [reservations@urt.fr](mailto:reservations@urt.fr)



COMMUNE  
D'URT

## LISTE DU MATERIEL PRETE

INTITULE	QUANTITE TOTALE	QUANTITE SORTIE	QUANTITE RENTREE
Tables 2 m : plateaux	70		
Petites tables en bois	20 tables 26 pieds		
Chaises	86 marrons 20 oranges		
Bancs	135		
Friteuse	1		
Barrières			
Matériel de signalisation			
Grilles de présentation	36		

Signature de l'agent

Signature de l'emprunteur

Sortie

Retour

Sortie

Retour

**RENSEIGNEMENTS :** Espace Culturel et Sportif JEAN CASTAINGS

**TEL:** 06 31 55 57 83 **MAIL :** [reservations@urt.fr](mailto:reservations@urt.fr)